



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR  
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Tél. : 27 20 30 90 20  
Fax : 27 20 21 35 87  
E-mail : [info@tresor.gouv.ci](mailto:info@tresor.gouv.ci)  
Adresse : BP V 98 ABIDJAN

Abidjan, le

24 FEV 2025

Le Directeur Général

N° **1191** /MFB/DGTCP/DSDI/SDAJ/KKP

Destinataires : Tous les services

V/Réf. :

Objet : Atelier de révision de l'organisation des services du Trésor Public

Nombre de pièces jointes : 01

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique organise, du 03 au 14 mars 2025, à la salle de conférence DIBY Koffi Charles, sise au 7<sup>ème</sup> étage de l'immeuble SOGEFIHA d'Abidjan-Plateau, un atelier de révision de l'organisation des services du Trésor Public.

Cette rencontre vise à mettre en cohérence les arrêtés d'organisation avec les résultats du dimensionnement des postes de travail et les activités opérationnelles nécessaires à la performance des services.

En vue de la bonne tenue des travaux qui se dérouleront conformément au programme de passage indiqué dans les Termes de Référence ci-joints, je vous invite à transmettre à la Direction de la Stratégie et du Développement Institutionnel, par courrier physique ou par courriel à l'adresse [dsdi@tresor.gouv.ci](mailto:dsdi@tresor.gouv.ci), au plus tard le vendredi 28 février 2025, les propositions de modification de l'organisation fonctionnelle de vos postes respectifs.

J'attache du prix à la diligente exécution de la présente.



*[Signature]*  
Pour le Directeur Général du Trésor  
et de la comptabilité Publique  
et par Délégation  
Le Directeur Général Adjoint  
**BEUGRE Koffi Amos**





**DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR  
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE**

**TDR**

TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ATELIER DE RÉVISION  
DE L'ORGANISATION DES SERVICES DE LA DGTCP

Référence :

DGTCP-DSDI-TDR-.....-2025

Date de rédaction : 20/02/2025

Page : 1/8

Objet : Ce document présente les Termes de Référence de l'atelier de révision de l'organisation des services du Trésor Public

Rédaction du document	Vérification du document	Validation du document
<p><b>Monsieur KOFFI Patrick</b></p> <p>Sous-directeur des Affaires Juridiques</p> <p>Visa : </p>	<p><b>Monsieur YAPO Akpess Bernard</b></p> <p>Directeur de la Stratégie et du Développement Institutionnel</p> <p>Visa :  </p>	<p><b>Monsieur AHOUSI Arthur</b></p> <p>Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique</p> <p>Visa :   Pour le Directeur Général du Trésor et de la comptabilité Publique et par Délégation Le Directeur Général Adjoint <b>BEUGRE Koffi Amos</b></p>
<b>Gestionnaire du document</b>	Direction de la Stratégie et du Développement Institutionnel	
<b>Destinataires pour action</b>	<b>Destinataire pour information</b>	<b>Validité</b>
- DSDI - Tous les services	Direction Générale	À compter du : <b>24 FEV. 2025</b>

## **I- CONTEXTE ET ENJEUX**

Aux termes de l'article 23, alinéa 5 du décret n° 2023-960 du 06 décembre 2023 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget, « la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique comprend :

- une Inspection Générale et Audit du Trésor ;
- un Observatoire de l'Éthique et de la Déontologie ;
- des Directions Centrales ;
- des Postes Comptables Généraux ;
- des Postes Comptables Supérieurs Déconcentrés ;
- des Postes Comptables Subordonnés Déconcentrés ».

Pour l'organisation et le fonctionnement de chacun de ces postes, le décret susvisé fait un renvoi à la prise d'un arrêté par le Ministre des Finances et du Budget. Ainsi, en mai 2023, à la faveur de la mise en œuvre du décret n° 2021-454 du 08 septembre 2021 portant organisation du Ministère de l'Économie et des Finances, des arrêtés portant organisation desdits services et fixant leurs attributions ont été pris.

Toutefois, il s'avère nécessaire de procéder à une révision desdits textes afin de prendre en compte de nouvelles réalités internes au Trésor Public.

En effet, le dimensionnement des postes de travail, effectué à l'occasion de l'actualisation du cadre organique des emplois, a révélé la nécessité de réaménager l'organisation de certains postes à travers la suppression, la création ou la fusion de services en leur sein. De plus, dans l'optique d'imprimer une cohérence d'ensemble au fonctionnement des postes du Trésor Public, il est opportun d'harmoniser, autant que possible, les missions de certains services se retrouvant dans diverses catégories de postes.

Par ailleurs, il importe d'examiner les demandes d'actualisation d'arrêtés formulées par certains services, en vue de la bonne exécution de leurs activités opérationnelles.

C'est dans cette optique que la Direction Générale a bien voulu autoriser la tenue d'un atelier visant la révision de l'organisation des unités administratives du Trésor Public.

## **II- OBJECTIFS**

### **II-1. OBJECTIF GÉNÉRAL**

L'objectif général de cet atelier est réviser l'organisation de l'ensemble des services du Trésor Public.

### **II-2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

De façon spécifique, il s'agit :

- de mettre en cohérence les dispositions des arrêtés des services avec les résultats du dimensionnement des postes de travail ;
- de prendre en compte les besoins d'évolution des arrêtés au regard des activités opérationnelles des services.

### III- RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue de l'atelier, les résultats ci-après sont attendus :

- les dispositions des arrêtés des services sont mises en cohérence avec les résultats du dimensionnement des postes de travail ;
- les besoins d'évolution des arrêtés sont pris en compte au regard des activités opérationnelles des services.

### IV- IMPACT

Le présent atelier devrait permettre de renforcer, in fine, l'efficacité des services dans l'exécution de leurs missions par un alignement de leur organisation sur les résultats du dimensionnement des postes et induire la finalisation du cadre organique des emplois et des compétences.

### V- MÉTHODOLOGIE

Pour la tenue des travaux, le Comité scientifique piloté par la Direction de la Stratégie et du Développement Institutionnel (DSDI), assistée de la Direction des Ressources Humaines (DRH), s'entretiendra avec chaque service ou catégorie de service selon un chronogramme défini, à l'effet d'actualiser son arrêté au regard des résultats du dimensionnement des postes, et des demandes de modification formulées.

L'atelier se déroulera selon un format mixte tel qu'il suit :

✓ *En présentiel*

Sont attendus en salle, les unités administratives ci-après : l'Inspection Générale et Audit du Trésor (IGAT), l'Observatoire de l'Éthique et de la Déontologie du Trésor Public (OED-TP), les Directions Centrales, les Postes Comptables Généraux, les Trésoreries Générales d'Abidjan, l'Agence Principale de l'ACCD.

Chaque Chef de Poste devra être accompagné :

- du Conseiller Technique superviseur du Processus dont il est Pilote ou contributeur ;
- du Délégué du Directeur Général compétent ;
- d'un Adjoint, Sous-directeur ou Fondé de Pouvoirs ;
- du Chef de service ou du Correspondant Qualité.

✓ *Par visioconférence via l'applicatif TEAMS*

Sont concernés les services hors d'Abidjan (Trésoreries Générales, Paieries de District Autonome, Paieries de Région, Paieries à l'Étranger, Agences Comptables d'EPN, Agences Comptables de Projet, Agences de l'ACCD, Trésoreries Principales et Trésoreries).

Sous ce format, les Chefs de Poste devront être connectés en même temps que les acteurs ci-après :

- le Fondé de Pouvoirs et le Chef de service ou le Correspondant Qualité pour les Trésoreries Générales, les Paieries de District Autonome et les Paieries de Région ;
- le Chef de service ou le Correspondant Qualité pour les Trésoreries Principales et les Agences de l'ACCD ;

- le Chef de service Comptabilité pour les Agences Comptables d'EPN, les Agences Comptables de Projet.

Toutefois, les Chefs de Poste et personnes ressources des services ci-après devront être présents en salle durant la télé-réunion :

✓ *Avec leurs pairs*

- les trois (3) Trésoreries Générales d'Abidjan ;
- les dix (10) Trésoreries Principales d'Abidjan ;
- les trois (3) Chefs d'Agence ACCD d'Abidjan (Abobo, Port-Bouët, Treichville).

✓ *Avec leurs postes rattachés*

- la PGSGAP, lors de la télé-réunion avec les Paeries à l'Etranger ;
- la PGSP, lors de la télé-réunion avec les Agences Comptables d'EPN, les Trésoreries Générales, les Paeries de District Autonome, les Paeries de Région, les Trésoreries Principales et les Trésoreries ;
- la PGDP, lors de la télé-réunion avec les Agences Comptables de Projet ;
- l'ACCD, lors de la télé-réunion avec l'Agence Principale et les Agences ACCD.

En ce qui concerne particulièrement les Payeurs à l'Etranger, ils devront prendre les dispositions pour se connecter au moment de leur tour de passage, sous réserve de leur disponibilité au regard des décalages horaires.

## VI- RESSOURCES

Les ressources nécessaires à l'organisation de l'atelier sont d'ordre :

- humain ;
- matériel ;
- budgétaire.

### VI-1. RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines sont essentiellement constituées des membres du Comité d'Organisation qui comprend une Présidence, un Comité scientifique et un Secrétariat Technique.

#### ❖ PRÉSIDENCE

*Président* : Monsieur BEUGRÉ Koffi Amos, Directeur Général Adjoint

*Vice-Président* : Monsieur MEA Aimé, Coordonnateur de la Cellule des Conseillers Techniques

#### ❖ COMITE SCIENTIFIQUE

*Président* : Monsieur YAPO Akpess Bernard, Directeur de la Stratégie et du Développement Institutionnel ;

*Vice-Présidente* : Madame KOUAME Adjoua Monique Epse KANGA, Directrice des Ressources Humaines ;

**Membres :**

- Monsieur KALOU Emmanuel, Conseiller Technique du Directeur Général ;
- Monsieur YOBOUÉ Kouadio Antoine, Conseiller Technique du Directeur Général ;
- Monsieur BOUABRE Séri Bruno, Coordonnateur de la Cellule de Proposition de Nominations et de Distinctions ;
- Monsieur KOFFI Sinclair, Directeur de la Qualité et de la Normalisation ;
- Madame Evelyne LEGRÉ Epse BERTE, Directrice de la Documentation et des Archives ;
- Monsieur BANCOULY Jean Claude, Directeur de la Comptabilité Publique ;
- Monsieur SORO Yerdjouma, Agent Comptable Central des Dépôts ;
- Monsieur TRAORE Lanciné, Payeur Général des Armées.

**❖ SECRÉTARIAT TECHNIQUE**

**Coordonnateur :** Monsieur KOFFI Kouakou Patrick,  
Sous-directeur des Affaires Juridiques à la DSDI

**Coordonnateur Adjoint :** Madame LÉGRÉ Doudou Patricia Epse GBOGOURI,  
Sous-directrice de la Planification et de la Coordination de l'action Administrative à la DSDI

**Membres :**

- Madame KODJO Anna Monique Epse KOFFI, Chef de Section « Règlementation et Assistance Juridique » à la DSDI ;
- Monsieur GNAGNE Aimé, Chef de Section « Suivi des conventions et questions judiciaires » à la DSI ;
- Madame DJE Lou Yves Stéphanie Epse SEKA, Chargée d'Etudes à la DSDI ;
- Monsieur ADOU Anthelme, Inspecteur Vérificateur à la DRH ;
- Monsieur KACOU Jean-Louis, Agent à la DSI.

**VI-2. RESSOURCES MATÉRIELLES**

Les ressources matérielles sont composées de :

- 1 salle pour le déroulement de la cérémonie ;
- 1 ordinateur pour les projections ;
- 4 micros baladeurs (pour les participants qui ne seront pas autour de la table) ;
- 1 imprimante.

**VII- DATE ET LIEU**

L'atelier se tiendra du 03 au 14 mars 2025 à la salle de réunion DIBY Koffi Charles de la Direction Générale sise au 7<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble SOGEFIHA.

**VIII- BUDGET**

(Cf. annexe).

## IX- PARTICIPANTS

- le Directeur Général ;
- les Directeurs Généraux Adjointes ;
- l'Inspection Générale et Audit du Trésor ;
- l'Observatoire de l'Éthique et de la Déontologie du Trésor Public ;
- les Conseillers Techniques du Directeur Général ;
- les Directions Centrales ;
- les Postes Comptables Généraux ;
- les Trésoreries Générales ;
- les Paeries de District Autonome ;
- les Paeries de Région ;
- les Paeries à l'Étranger ;
- les Agences Comptables d'EPN ;
- les Agences Comptables de Projet ;
- les Agences ACCD ;
- les Trésoreries Principales ;
- les Trésoreries.

## X- PROGRAMME

L'atelier se déroulera conformément au programme ci-après :

### **Lundi 03 mars 2025**

#### ➤ CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

8h00-8h15 : Mise en place

8h15-8h20 : Intervention du Président du Comité Scientifique

8h20-8h30 : Mot d'ouverture du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

#### ➤ TRAVAUX EN PLÉNIÈRE

08h30-10h30 : Inspection Générale et Audit du Trésor (IGAT)

10h30-12h30 : Observatoire de l'Éthique et de la Déontologie du Trésor Public (OED-TP)

#### **12h30-14h00 : PAUSE-DÉJEUNER**

14h00-16h00 : Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP)

16h00-18h00 : Direction de la Stratégie et du Développement Institutionnel (DSDI)

### **Mardi 04 mars 2025**

8h30-10h30 : Direction de la Qualité et de la Normalisation (DQN)

10h30-12h30 : Direction de la Comptabilité Publique (DCP)

#### **12h30-14h00 : PAUSE-DÉJEUNER**

14h00-16h00 : Direction des Systèmes Financiers Décentralisés (DSFD)

16h00-18h00 : Direction des Établissements de Crédit et des Finances Extérieures  
(DECFinEx)

### **Mercredi 05 mars 2025**

8h30-10h30 : Direction des Assurances (DA)

10h30-12h30: Direction des Moyens Généraux (DMG)

#### **12h30-14h00 : PAUSE-DÉJEUNER**

14h00-16h00: Direction des Ressources Humaines (DRH)

16h00-18h00 : Direction de la Formation (DF)

### **Jeudi 06 mars 2025**

8h30-10h30: Direction de la Documentation et des Archives (DDA)

10h30-12h30: Direction des Systèmes d'Information (DSI)

#### **12h30-14h00 : PAUSE-DÉJEUNER**

14h00-16h00: Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT)

16h00-18h00: Recette Générale des Finances (RGF)

### **Vendredi 07 mars 2025**

8h30-10h30: Paierie Générale de la Dette Publique (PGDP)

+ Agences Comptables de Projet

10h30-12h30: Agence Comptable des Créances Contentieuses (ACCC)

#### **12h30-14h00 : PAUSE-DÉJEUNER**

14h00-16h00: Agence Comptable Centrale des Dépôts (ACCD) Siège

+ Agence Principale et Agences ACCD

16h00-18h00 : Paierie Générale des Armées (PGA)

### **Lundi 10 mars 2025**

8h30-10h30: Paierie Générale des Institutions (PGI)

10h30-12h30: Paierie Générale du Secteur Parapublic (PGSP) + Agences Comptables d'EPN

#### **12h30-14h00 : PAUSE-DÉJEUNER**

14h00-16h00: Paierie Générale des Services Généraux des Administrations Publiques (PGSGAP) + Paeries à l'Etranger

16h00-18h00 : Paierie Générale de l'Ordre et de la Sécurité Publics (PGOSP)

### **Mardi 11 mars 2025**

8h30-10h30: Paierie Générale des Sports, des Loisirs et de la Culture (PGSLC)

10h30-12h30: Paierie Générale des Affaires Economiques (PGAE)

#### **12h30-14h00 : PAUSE-DÉJEUNER**

14h00-16h00: Paierie Générale de la Protection de l'Environnement (PGPE)

16h00-18h00 : Paierie Générale des Logements et Equipements Collectifs (PGLEC)

### **Mercredi 12 mars 2025**

8h30-10h30: Paierie Générale de l'Enseignement (PGE)

10h30-12h30: Paierie Générale de la Santé (PGS)

#### **12h30-14h00 : PAUSE-DÉJEUNER**

14h00-16h00: Paierie Générale de la Protection Sociale (PGPS)

16h00-18h00 : Trésoreries Générales

### **Jeudi 13 mars 2025**

8h30-10h30: Paeries de District Autonome

10h30-12h30: Paeries de Région

#### **12h30-14h00 : PAUSE-DÉJEUNER**

14h00-16h00: Trésoreries Principales

16h00-18h00 : Trésoreries

**Vendredi 14 mars 2025**

8h30-10h30 : Travaux de consolidation du Secrétariat Technique

10h30-11h00: Lecture des actes

- Rapport général ;
- Relevé des recommandations.

11h00 : Discours de clôture du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique